



AUTORISATION

Monsieur (père/représentant légal) né le
à

Demeurant.....

Téléphone :

Et

Madame (mère/représentant légal) née le
à

Demeurant.....

Téléphone :

Déclarons et garantissons être titulaires de l'autorité parentale sur

(nom de l'enfant) né(e) le.....

demeurant

Et en présence de ce dernier, qui en âge d'exprimer son consentement,
consent à la présente autorisation.





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922

LIGUE CORSE DE FOOTBALL

Nous acceptons que notre enfant mineur ci-dessus visé participe gracieusement et sans contrepartie aux séances de prise de vues réalisées par la Fédération Française de Football, de la Ligue Corse de Football.

Par la présente, en tant que détenteurs de l'autorité parentale, nous autorisons expressément la FFF ou toute autre société qui lui serait substituée à photographier et enregistrer l'image de notre enfant mineur lors de sa participation à la séance de prise de vues susvisée, ainsi qu'à disposer pleinement des photographies le représentant et à utiliser ses nom, prénom et qualité (ci-après les « Droits de la personnalité ») à des fins d'exploitation, notamment commerciales, dans les conditions ci-après.

En tant que détenteurs de l'autorité parentale, nous autorisons à titre exclusif la FFF, la LCF à exploiter ces Droits de la personnalité, en tout ou en partie, et notamment à fixer, reproduire, représenter, publier et utiliser l'image, les nom, prénom et qualité de notre enfant mineur.

Cette autorisation d'exploitation comprend ainsi :

- le droit de reproduire, représenter, utiliser, diffuser tout ou partie des Droits de la personnalité (i) sur tous supports connus ou à venir, incluant notamment tous services de communication électroniques (services de télévision, services non linéaires, sites Internet), les imprimés (catalogues, brochures, plaquettes, affiches), vidéos, CD Roms, DVD ou objet de quelque nature que ce soit, (ii) par tous procédés connus ou à venir, incluant notamment la photographie, le dessin, l'imprimerie, la reprographie, l'enregistrement magnétique, numérique ou analogique et ce (iii) quel que soit le mode de distribution connu ou à venir, et notamment par tous réseaux de communications électroniques (tels que hertzien, câble, satellite, ADSL, Internet, tout réseau sans fil et/ou de téléphonie mobile quelle que soit la norme, etc.) ;
- et tous les droits d'adaptation dont l'exercice est exigé par les contraintes de cette reproduction et de cette représentation.



Siège social : rue CLAUDE PAPI
Stade de VOLPAJO 20600 FURIANI -
Tél : 04.95.30.14.90. – Fax : 04.95.33.11.54.
E-mail : secretariat@corse.fff.fr





FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922

LIGUE CORSE DE FOOTBALL

La FFF pourra exploiter les Droits de la personnalité, pour un usage privé ou public, à des fins commerciales (telles que notamment promotionnelles ou publicitaires) ou à des fins non commerciales (telles que notamment pour les besoins de sa communication interne ou externe).

Cette autorisation est consentie gracieusement, sans limitation du nombre de reproductions et/ou de représentations et/ou diffusions et/ou d'utilisations, pour le monde entier, pour une durée de (...) ans et à compter de la signature des présentes.

En tant que détenteurs de l'autorité parentale nous acceptons et reconnaissons expressément qu'aucune somme, rétribution, rémunération ou indemnité quelconque ne pourra être réclamée à la FFF du fait de l'exploitation des Droits de la personnalité et être entièrement remplis de nos droits quant à l'exploitation de ces Droits de la personnalité.

En tant que détenteurs de l'autorité parentale nous déclarons que la reproduction et l'exploitation des Droits de la personnalité ne portent en aucun cas atteinte à la vie privée de notre enfant mineur ci-dessus visé.

En tant que détenteurs de l'autorité parentale nous garantissons n'avoir aucun droit à revendiquer sur les Droits de la personnalité et notamment ne pouvoir prétendre disposer d'aucun droit d'auteur et /ou d'artiste interprète sur les réalisations sur/pour lesquelles les Droits de la personnalité sont reproduits ou utilisés. Nous garantissons en outre à la FFF la jouissance pleine et entière des droits conférés par la présente et la garantissons contre tout trouble, revendication et éviction quelconque à ce titre ainsi que du préjudice qu'elle pourrait subir à ce titre. En tant que titulaire de l'autorité parentale nous garantissons que nous ne sommes pas liés par un contrat exclusif relatif aux Droits de la personnalité de notre enfant mineur.



Siège social : rue CLAUDE PAPI
Stade de VOLPAJO 20600 FURIANI -
Tél : 04.95.30.14.90. – Fax : 04.95.33.11.54.
E-mail : secretariat@corse.fff.fr





FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922

LIGUE CORSE DE FOOTBALL

Fait à

Le en un exemplaire original

Signature des détenteurs de l'autorité parentale

Le directeur technique du pôle espoirs

A. PIREDDU



Siège social : rue CLAUDE PAPI
Stade de VOLPAJO 20600 FURIANI -
Tél : 04.95.30.14.90. – Fax : 04.95.33.11.54.
E-mail : secretariat@corse.fff.fr

